



FORMATION : « RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'INJECTION. MODULE 1 »

Besoin d'informations concrètes sur les risques liés à l'injection et les spécificités de ce mode de consommation? Parfois à court d'arguments face à un usager dont la pratique vous semble particulièrement inadéquate ? Et ces plaies en forme de cratères, qu'est-ce que c'est ? Sentiment que malgré votre professionnalisme vous en savez parfois moins que les usagers ? Durant vos études, vous n'avez reçu aucune formation spécifique sur l'injection ? Et dans votre pratique quotidienne comment expliquer aux usagers pourquoi éviter d'injecter dans une artère ? Qu'est-ce que c'est une artère ? Pourquoi éviter d'injecter dans les jambes ? Pourquoi éviter d'utiliser un citron, même s'il est bio ? Comment mettre soi-même un garrot et comment éviter d'utiliser un garrot ? Et lorsqu'un usager utilise beaucoup d'acide ascorbique qu'est-ce que ça pourrait indiquer ? Finalement, est-ce que respecter tous les conseils de RdR c'est facile ?...

Certaines de ces questions sont les vôtres ? La formation organisée par Modus Vivendi vous propose de chercher à y répondre ensemble afin de renforcer vos pratiques et expertises.

L'objectif général de la formation

Renforcer les professionnels acteurs de l'accessibilité au matériel d'injection dans leurs objectifs de réduction des risques liés à l'injection (HIV, HVC, infections bactériennes, zones et pratiques à risques,...). Ce module se concentre sur les connaissances de base en terme de savoirs et de savoir-faire que mobilisent la mise à disposition de matériel d'injection et les bases de la RdR liée à cette pratique.

Les objectifs spécifiques de la formation

- Renforcer les savoirs à transmettre et à partager avec les UDI.
- Renforcer les outils mobilisables dans la pratique quotidienne.
- Renforcer les compétences afin d'aider la formulation de conseils de RdR adaptés à la réalité des UDI.
- Renforcer la fonction professionnelle (être éducateur ET spécialisé en injection) et le sentiment d'être mieux équipé pour discuter avec les usagers de leurs pratiques d'injection.

DISPOSITIF D'ACCES AU MATERIEL STERILE D'INJECTION

Modus Vivendi asbl 151, rue Jourdan 1060 bruxelles - T: 02 644 22 00 F: Fax: 02 644 21 81 - www.modusvivendi-be.org

A qui s'adresse la formation ?

La formation s'adresse à tout professionnel de terrain dispensant - dans sa pratique quotidienne - du matériel stérile d'injection (et des conseils de RdR) à destination de consommateurs de drogues par voie intraveineuse.

Méthodologie

La grande majorité des points abordés dans le programme combinent apports théoriques, travaux pratiques, échanges d'expériences et co-construction de savoirs.

Le programme – formation organisée sur deux journées

- Articulation des dispositifs d'injection
- Les risques liés à l'injection
- Notions d'anatomie et physiologie
- Sites d'injection et zones à risques
- Veines et garrot - Usage et risques du garrot
- Le matériel en pratique et en questions
- Produits : les produits, les mélanges, les substitutions (injection et médication)
- Alternatives à l'injection
- Mise en situations

Lors de l'inscription nous demandons aux participants de remplir un questionnaire anonyme d'analyse de la demande. Celui-ci nous permet d'ajuster notre formation au mieux, en fonction des attentes des participants.

Remarque importante : Ce module offre une base nécessitant un approfondissement ultérieur pour les acteurs qui souhaiteraient avancer plus loin dans leurs pratiques de RdR liés à l'injection. *Comment conseiller un usager voulant injecter dans la zone fémorale ? Que faire en cas d'overdose ? Comment accompagner un usager au moment de sa consommation?...* Sont des questions d'approfondissement non abordées dans ce module « de base ».

Organisation pratique et prix

- Les repas de midi ne sont pas prévus par les organisateurs.
- Les participants sont instamment priés de participer aux deux journées.
- La formation est organisée pour minimum 10 participant et maximum 15.
- La formation est donnée 2 fois par an et peut s'organiser à la demande d'un groupe ou d'une institution.
- 40 € par personne, pour les institutions partenaires du Dispositif d'Accès au Matériel d'injection.
- 120 € par personne par jour pour les autres participants.

En cas d'annulation de votre inscription :

Frais à prendre en considération avant le début de la session :

- Plus de 15 jours: 20 € (frais de dossier)
- Entre 8 et 15 jours : 50% du prix de la session
- 7 jours : 100% du prix de la session

